

Vers une destination touristique respectueuse des réalités historiques : la mise en réseau des sites de la Grande Guerre du Nord de la France et Belgique

Freddy Dolphin

► To cite this version:

Freddy Dolphin. Vers une destination touristique respectueuse des réalités historiques : la mise en réseau des sites de la Grande Guerre du Nord de la France et Belgique. TEMUSE 14-45. Valoriser la mémoire des témoins et des collectionneurs d'objets des deux Guerres mondiales. Médiation, communication et interprétation muséales en Nord-Pas de Calais et Flandre occidentale., Sep 2012, France. pp.193-206. hal-00836254

HAL Id: hal-00836254

<https://hal.univ-lille3.fr/hal-00836254>

Submitted on 21 Jun 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vers une destination touristique respectueuse des réalités historiques : la mise en réseau des sites de la Grande Guerre du Nord de la France et Belgique

Freddy Dolphin
Directeur de Nord Tourisme

Résumé

L'approche touristique et territoriale de la valorisation de la mémoire militaire et de promotion des sites nécessite de définir un cadre spatial qui distingue à la fois le territoire de « production » (celui qui fait, qui organise, qui investit, qui mobilise ses prestataires et la population, le territoire institutionnel par excellence avec ses limites et ses politiques publiques) et le ou les territoire(s) de « communication » (la ou les destination(s) et ses portes d'entrées majeures, celui identifié par la clientèle visée, celui que l'on promeut).

Ainsi, le cas de la valorisation des sites de la Grande Guerre dans nos régions du Nord et leur réappropriation même si elles partent d'initiatives locales, se doivent de s'inscrire dans un périmètre qui fait sens avec l'histoire et qui s'affranchit souvent des limites administratives et des frontières politiques comme en témoigne aisément le comportement du touriste.

En ce sens, le soutien européen dans le cadre de projet INTERREG renforce ainsi l'approche transfrontalière incontournable et contribue à une mise en réseau des sites locaux plus pertinent encore.

Abstract

COMMEMORATIVE TOURISM AND TOURIST AREAS, FROM THE CROSS-BORDER TO THE LOCAL PERSPECTIVE.

The joint approach, from a tourism and regional perspective, towards enhancing and showcasing military memories and promoting sites makes it necessary to define a spatial framework providing a setting for the area of “production” (those who do, organise, invest, and mobilise their service providers and the population, a perfect example of the institutional area with its geographical limits and its public policies) and the area(s) of communication (the destination(s) and its main entrance(s), the one identified by the targeted clientele, the one who promotes it).

The process of showcasing the First World War sites in our Northern areas and ensuring new “ownership” even if they are based on local initiatives,

must sit comfortably in a context displaying empathy with history and that often rids itself of the administrative limits and political borders as is clearly borne out by the attitude of tourists.

In this sense, the European support within the framework of the Interreg project thus reinforces the essential cross-border approach and contributes to building an even more relevant network of local sites.

We will endeavour to demonstrate by using examples and drawing on experiments currently underway, how these territorial dimensions and these scales of promotion necessarily work together in order to contribute to consistent development focusing on an offering that is tailored, legitimate, viable and complementary. The local organised tourist offering can contribute to a shared European remembrance offering on the scale of this region on the Western front.

Overzicht

OORLOGSTOERISME EN TOERISTISCHE GEBIEDEN, VAN GRENSOVERSCHRIJDEND TOT LOKAAL.

Voor de toeristische en territoriale benadering om het militaire geheugen op te waarderen en de sites te promoten, moet een ruimtelijk kader worden omschreven dat een onderscheid maakt tussen, enerzijds, het "productiegrondgebied" (het gebied dat organiseert en investeert en de dienstverleners en bevolking mobiliseert - het institutionele grondgebied bij uitstek, met zijn grenzen en verschillende openbare beleidsinitiatieven) en, anderzijds het/de "communicatiegebied(en)" (de bestemming(en) en belangrijkste toegangsdeuren daarvan, het door de beoogde klantenkring geïdentificeerde gebied, het gebied dat we promoten).

De valorisatie van de sites van de Eerste Wereldoorlog in onze regio Nord en de herinbezitneming ervan, ook al gaan ze van verschillende lokale initiatieven uit, moeten kaderen in een perimeter die aansluit bij de geschiedenis en zich loskoppelt van de administratieve beperkingen en politieke grenslijnen, zoals duidelijk blijkt uit het gedrag van de toerist.

In die zin versterkt de Europese steun in het kader van het Interreg-project de onvermijdelijke grensoverschrijdende benadering en draagt hij ertoe bij dat de lokale sites op een nog pertinentere manier in een netwerk worden verenigd.

We proberen aan de hand van voorbeelden en lopende experimenten aan te tonen hoe deze territoriale dimensies en promotieschalen noodzakelijkerwijze moeten worden aangewend om bij te dragen tot een coherente ontwikkeling rondom een aangepast, geschikt, leefbaar en aanvullend aanbod. Op die manier kan het lokale toeristische aanbod bijdragen tot een gedeeld Europees herdenkingsaanbod op de schaal van deze regio van het westelijke front.

Je me présente Freddy Dolphin, Directeur de Nord Tourisme ex-Comité Départemental du Tourisme (CDT) du Nord. Merci aux organisateurs pour cette rencontre qui me donne l'occasion de retrouver des thèmes qui me sont chers.

J'ai eu en charge le lancement du projet INTERREG IV Mémoire de la Grande Guerre et ai connu les débuts du projet TransMusSites 14-45 (TMS 14-45) ; Ces questions de valorisation des sites de la Première Guerre mondiale m'ont donc aujourd'hui poursuivi dans mes nouvelles fonctions au sein de l'ADRT¹ Nord Tourisme puisque cet organisme est un acteur associatif lié avec l'institution départementale qui lui confie par convention trois missions principales : le développement des territoires et de l'offre (notamment des filières et celle de la Mémoire est l'une d'entre elle), la communication de la destination et des cinq pays touristiques du Nord², enfin la commercialisation à travers la mise en produit et en marché de l'offre touristique, à charge également pour notre organisme de la mettre en réseau et de la monter en qualité.

Introduction

Ce Symposium et les interventions qui se sont succédées ont mis en avant le rôle primordial du collectionneur dans la dynamisation d'un territoire, son rôle moteur dans la constitution d'un tissu muséographique essentiel notamment autour des nombreux Musées thématiques du Nord comme leur rôle incontournable sur le volet humain de la destination avec un rôle d'animateur, d'ambassadeur et pour ainsi dire de médiateur entre le territoire et le touriste (à l'image de nos greeters³).

Lorsque Michèle Gellereau m'a sollicité pour une intervention, j'ai saisi cette opportunité pour tenter d'approfondir la question de l'organisation touristique du territoire, la concrétisation de la destination telle que la perçoit la clientèle, (avec son offre, ses musées, ses sites, ses événements, ses vestiges, ses itinéraires de découverte, ses habitants, ses bénévoles, ses prestataires touristiques, ses marques, son image et sa notoriété,...) appliqué au thème de la mémoire militaire en me posant la question de l'articulation des échelles en terme de promotion, de production.

Quelle est l'échelle la plus pertinente pour construire une destination touristique et plus encore pour faire émerger dans cette filière une destination qui s'appuierait sur un territoire que l'on pourrait qualifier de *territoire de la Mémoire* ?

Il me semble essentiel de comprendre ou de regarder comment l'emboîtement institutionnel, les projets de coopération s'articulent territorialement pour tendre vers un périmètre pertinent, c'est-à-dire qui fait sens à la fois pour la clientèle visée et reste accessible et compréhensible pour l'acteur local, le collectionneur et l'habitant même. Celui-ci doit en effet également comprendre où il se situe et mesurer toute la chaîne depuis le site, le musée, le centre d'interprétation jusqu'à la promotion organisée au sein d'un réseau, voire même à l'étranger, reconnu,

1. Agence de Développement et de Réservation Touristiques.

2. La Flandre Côte d'Opale, le Pays de Flandre, Lille Métropole, le Hainaut, l'Avesnois.

3. Le Greeter est un habitant passionné bénévole qui se propose de partager gratuitement sa connaissance et anecdotes de son territoire lors de rencontres et visites avec le touriste www.nordgreeters.fr.

qualifié, dynamique et mettant en résonance toutes les composantes de la filière : hébergement, activités, événementiel,...

Mon propos abordera d'abord des points de définition du Tourisme de Mémoire et de Territoire et mettra ensuite en avant la nécessité de complémentarité des acteurs et des « autorités » dans la mise en place d'un nouvel espace de projet dans un contexte général et un paysage touristique en pleine évolution. Je m'appuierai sur l'exemple du projet INTERREG IV Mémoire de la Grande Guerre que je connais, ayant participé à son lancement et qui m'apparaît illustrer au mieux, mais vous en jugerez, un modèle sur notre destination de cet impératif de coopération institutionnelle avec les acteurs locaux au bénéfice du développement du tourisme de mémoire

Un contexte en pleine évolution

Le monde touristique comme celui de l'économie et du social, n'échappe pas aux évolutions et doit faire face depuis quelques années à de sensibles bouleversements :

- Institutionnels et réglementaires : réforme territoriale, montée en puissance des intercommunalités, désengagement de l'État
- Sociétaux : vacances fractionnées, exigence sur des valeurs « écologie, éthique », nouveaux comportements et attentes des clientèles
- Technologiques avec la révolution du numérique, le smartphone
- Financière et budgétaire
- Concurrence accrue entre les destinations et territoires touristiques (low cost, crise), montée en qualité de l'offre, qui doit répondre à des exigences de durabilité, d'authenticité et offrir un bon rapport qualité-prix

Le tourisme de Mémoire dans tout cela...

Le « tourisme de mémoire », expression récente, en vogue depuis les années 2000, qui lie à la fois les loisirs et l'histoire, fait co-exister le plaisir et la détente au souvenir douloureux. On parlait plus facilement avant de « tourisme du souvenir », de « mémoire combattante » avec des survivants jouant le rôle de témoin (aujourd'hui le relais est pris par les objets, les passionnés, les traces du paysage). Combien d'ailleurs de sites touristiques se sont développés d'abord sur cette base ? J'en connais un particulièrement, celui du Quesnoy et de ses remparts, où l'inauguration du Mémorial Néozélandais en 1923, crée le premier chemin piéton de découverte de l'espace fortifié et ouvre la voie ensuite en 1925 à l'achat du site par la municipalité « visionnaire » pour en faire un musée à ciel ouvert de la fortification et propice à l'accueil des touristes. C'est d'abord le souvenir militaire qui a été déclencheur, voire même parfois pour certains sites le facteur ou l'argument qui a conduit à la protection du site à travers le classement au titre des monuments historiques !

C'est un tourisme évoquant le pèlerinage des anciens combattants, culturel par excellence, un tourisme à la frontière entre histoire et mémoire, un tourisme de

réappropriation collective (forgeant l'identité nationale, de repères pour les jeunes générations en quête de sens, succès de l'ANZAC Day par exemple), un tourisme de sauvegarde également (valorisation des vestiges, archéologie), de constitution progressive de collections d'objets, de témoignages, un tourisme nécessaire à l'accompagnement de l'évolution de notre société.

Que nous dit le ministère sur ce concept de tourisme de mémoire :

- « démarche incitant le public à explorer les éléments du patrimoine mis en valeur pour y puiser l'enrichissement civique et culturel que procure la référence au passé » (*Ministère de la Défense*)
- Autour de trois ambitions :
 - Civique et pédagogique en tant que vecteur de valeurs
 - Culturelle et touristique, élément déterminant en terme d'image et de notoriété
 - Économique et commerciale, source donc de richesses, d'emplois, de recettes

Nos territoires du front de 14/18 sont marqués par un patrimoine mémoriel remarquable, témoin de son importance stratégique (et ce quelle que soit l'époque), avec en ce qui concerne la Première Guerre mondiale des sites emblématiques : cimetières, nécropoles, musées, des événements ou moments commémoratifs, des circuits touristiques de valorisation existants ou en cours d'élaboration (par exemple la démarche initiée et conduite par le Comité Régional du Tourisme Nord Pas de Calais autour de « Chemins de mémoire »). J'y ajouterai également la présence de paysage de mémoire, à travers des traces, des reconstructions, des champs de batailles qui constituent en quelque sortes les derniers « témoins vivants » du conflit mais qui doivent faire face à une certaine fragilité de leur devenir (pression foncière et immobilière, travaux d'infrastructures).

Ce patrimoine prend donc des formes diverses et variées, à la fois matérielle et immatérielle. Matérielles par les diverses FORMES que prend ce patrimoine et immatérielle par le SENS auquel il renvoie pour reprendre les propos d'Olivier Mongin. Celui-ci évoque le manque de prise en compte de le l'immatérialité (*SENS*) dans l'approche patrimoniale.

« Dans le domaine du patrimoine mobilier et immobilier, la protection, la conservation, la mise en valeur, pour s'en tenir aux cas essentiels de la déclinaison patrimoniale, se sont limitées à la matérialité qui le compose, en imposant certaines restaurations, en proscrivant certaines attitudes, en se cantonnant à certains usages. »

De ce fait, les liens invisibles qui se tissent entre les choses sont négligés... »⁴

Dans une approche touristique du patrimoine, la question du sens est primordiale, car il permet de définir une échelle de promotion « supra-territoriale », c'est-à-dire que l'espace promu différera des territoires délimités administrativement, même si dans les situations idéales les deux périmètres se superposent.

Ainsi, si l'Alsace correspond bien à la région Alsace, le Berry recouvre les départements du Cher et de l'Indre, la Flandre quant à elle s'inscrit dans un espace transfrontalier franco-belge.

Le sens et la forme. Quelle échelle de promotion ?

Le *Sens* (la mémoire) fonctionnerait comme un lien invisible, immatériel qui lierait le patrimoine matériel de 14/18, l'idée, ici, présentée dans un contexte patrimonial peut s'avérer quasi identique dans un raisonnement sur les territoires touristiques, et notamment sur les questions d'échelle.

En effet, comment rendre une offre touristique cohérente sur une thématique, ici la mémoire 14/18. À quelle échelle doit-on la promouvoir ?

Reprenons un court instant l'idée de la *forme* et du *sens*. Si dans un contexte patrimonial la *forme* correspond à un objet (à sa matérialité) et le *sens* à son immatérialité, dans un contexte de développement et de promotion touristique de la mémoire, une double approche pourrait être analysée, l'une sur la *forme* qui correspondrait à l'espace géographique matérialisé par des limites administratives, et des politiques publiques de valorisation (le territoire qui produit, la dimension institutionnelle) et l'autre sur le *sens* qui correspondrait à une « réalité » « historique ou mémoriel » (celui-ci serait caractérisé par son immatérialité géographique et s'intégrerait dans le champ de l'imaginaire du touriste, ici le front du Nord-Ouest). Il lierait à travers lui les territoires pour constituer la « destination », notion au contour plus flou correspondant au territoire perçu, vécu, voir même consommé par le visiteur. Dans ce cas, la question de l'échelle de promotion semble posée.

Une mémoire de la Grande Guerre à plusieurs échelles

Trouver une échelle cohérente à la promotion de la mémoire de la Grande Guerre paraît parfois complexe. En effet, les acteurs institutionnels, ayant une politique mémorielle, sont nombreux et diversifiés, couvrent et interviennent dans des espaces à échelles différentes (plus ou moins grandes).

De plus le maillage administratif français et la multiplicité des acteurs sont spatialisés, dévoilant ainsi un emboîtement d'échelles géographiques. Les

4. « *Le Patrimoine culturel au risque de l'immatériel. Enjeux juridiques, culturels, économique* » ss.dir Françoise Benhamou et Marie Cornu. L'Harmattan, Paris, 2010 (Olivier Mongin) pp.24.

territoires ne sont pas seulement découpés et divisés mais aussi superposés. Dans le cadre de la mise en œuvre de politique territoriale de développement ou d'aménagement c'est un élément à prendre en compte car, la division multiplie les acteurs intègre la problématique du rôle et de la compétence des différents acteurs et institutions. Il faut donc veiller à travailler en toute intelligence, éviter les doublons, les stratégies opposées qui s'annulent, stérilisantes...

Dans le cas du département du Nord et de l'ADRT, plus précisément, nous avons fait le choix de nous inscrire dans la démarche régionale « Chemins de mémoire » dans nos projets de valorisation des offres à travers nos outils notamment, et de croiser également notre approche dans le cadre du dossier « Mémoire de la Grande Guerre ». Notre volonté est d'accompagner cette démarche en la déclinant dans la production de l'offre, sa mise en réseau et dans les outils que nous créons pour sa promotion. C'est l'exemple des circuits en cours de préparation pour Fromelles et Ors au titre du PDIPR⁵. (randonnées thématiques où notre compétence est reconnue)

Chemins de mémoire apporte pour nos « produits » ou nos réalisations une validation historique reconnue, une garantie de la qualité des informations et place nos circuits locaux au sein d'un ensemble et d'un réseau dont la force de communication profite aux opérateurs locaux. Nous aurions pu imaginer notre propre marque, notre propre charte, revendiquer notre identité institutionnelle « Nord », mais pour quelle efficacité, quel avantage ? Il suffit de se placer coté « client » et « touriste » pour comprendre tout l'intérêt de s'inscrire en synergie et en complémentarité : au CRT NPDC⁶ la promotion, la communication et la garantie historique (sous forme de certification) à travers la marque, à l'ADRT le soin de la décliner dans la mise en réseau et la montée en qualité de l'offre... à chacun son métier.

Travailler et promouvoir le tourisme de mémoire peut s'avérer délicat si l'on observe les connexions existantes ou inexistantes entre les institutions. En effet, les divers projets utilisent bien souvent des échelles d'action différentes : actions communales, intercommunales, départementales, régionales, nationales, transfrontalières...

On touche ici à la géopolitique des territoires, au maillage et à l'emboîtement administratif. Dans la réalité institutionnelle, les territoires se juxtaposent et se croisent en proposant des visions, des actions et des politiques différentes (vision horizontale), les territoires ayant des compétences différentes. On est donc confronté à deux types d'échelles : des échelles spatiales et des échelles institutionnelles (difficilement dissociables). Il est important de garder à l'esprit qu'il s'agit de deux visions bien distinctes. Dans le cadre du tourisme, et du tourisme de mémoire la question est réelle, notamment dans la question de la promotion. En effet, deux types de promotion peuvent se dégager, l'une à caractère institutionnel et une autre à vocation touristique, nous dirons de destination, s'inscrivant dans un espace de consommation.

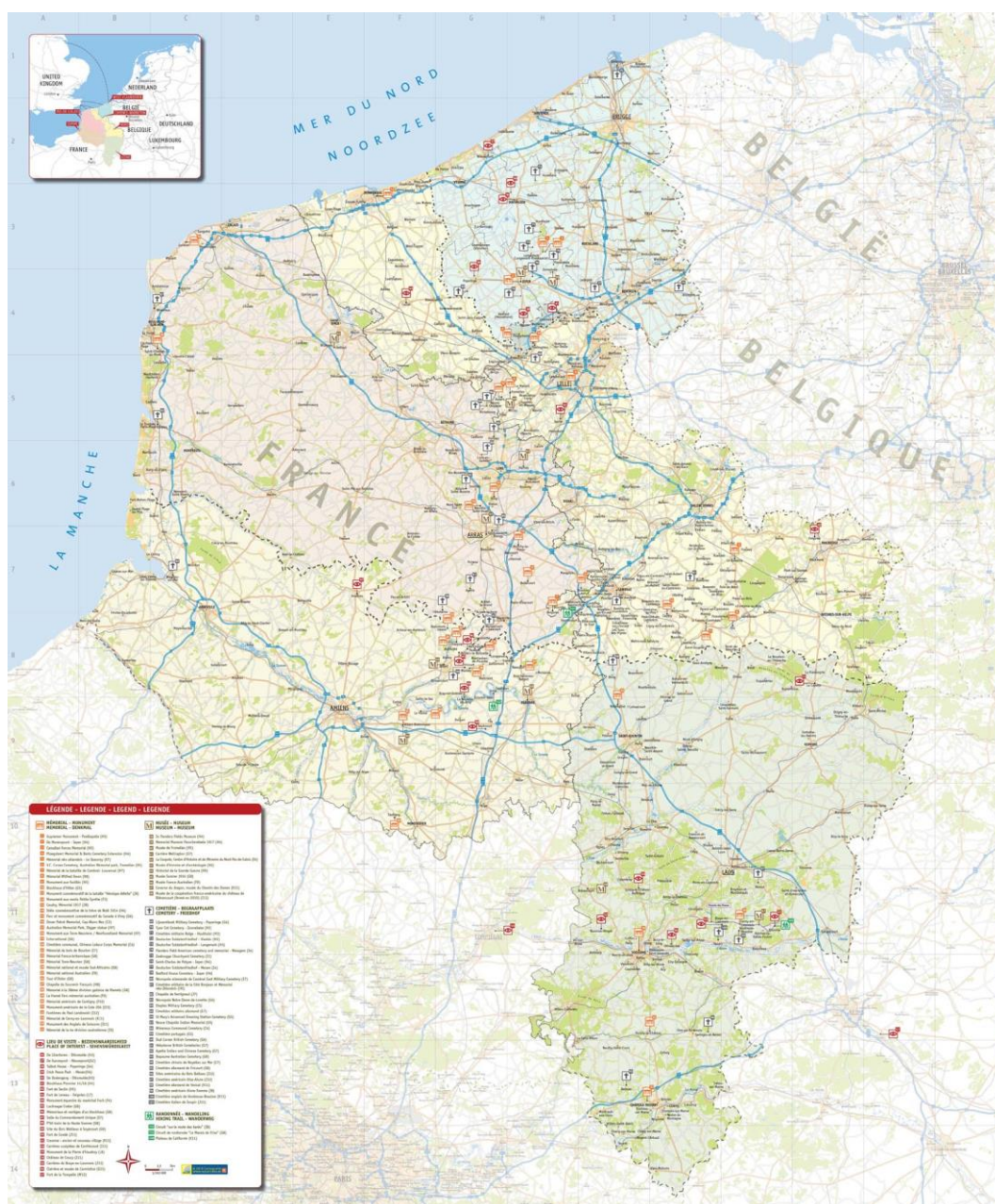
5. Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées.

6. Comité Régional de Tourisme Nord-Pas de Calais.

Une des ambitions du tourisme de mémoire se trouve dans la promotion. Celle-ci est de concilier une offre touristique locale avec une offre partagée à une échelle plus large (plus globale). S'agissant d'une vision territoriale du tourisme de mémoire, je passerai le thème de la déontologie, pourtant importante puisque celle-ci détermine le message à promouvoir et renverra donc une image commune du territoire de promotion. Image et message dont l'importance n'est pas négligeable dans l'attractivité du territoire. Même si son importance n'est pas quantifiable, le message (paix réconciliation, mémoire ou lutte des peuples) s'inscrit aussi dans un espace de coopération. Voici quelques exemples d'entités véhiculant des images en rapport avec le tourisme de mémoire :

- Somme Battle fields (démarche complète) dans la Somme
- Chemin de Mémoire du Comité Régional de Tourisme
- Mémoire des Guerres réseau de la Métropole Lilloise
- Les ADRT du Nord, du Pas de Calais, de l'Aisne avec le Chemin des Dames

Un exemple : le projet « Mémoire de la Grande Guerre »



Cartographie : Source : Projet Mémoire de la Grande Guerre © www.aquaterra.be, 2013

Projet européen de coopération, il s'appuie sur les programmes INTERREG mis en place par l'Europe pour faciliter le développement des relations transfrontalières entre territoires contigus ou voisins dans divers secteurs : environnement, transport, santé, économie, services publics et tourisme... Le tourisme constitue d'ailleurs un des champs d'action parmi les plus investis par les partenaires avec l'objectif de :

- Faciliter les échanges de public et encourager les clientèles de proximité à franchir la frontière
- Participer à l'émergence ou la constitution de destination touristique cohérente (exemple de la côte franco-belge), des actions conjointes

menées par les deux Parcs naturels régionaux autour de l'Escaut dans le Nord et en Wallonie

- D'échanger de bonnes pratiques et d'assurer le transfert de méthodologies
- De mutualiser les moyens humains et financiers sur des opérations conjointes de promotion, de communication, d'investissements même avec l'opportunité financière d'un soutien conséquent du FEDER⁷ (50 à 25 %)

Rappel de la genèse du projet :

Le 16 décembre 2008 le Comité de programmation INTERREG IV validait le projet de coopération transfrontalière Mémoire de la Grande Guerre, regroupant autour du Chef de File, le Département du Nord, dix-sept partenaires opérateurs, dont le CDT Nord et trois partenaires associés.

Le projet mobilise plus de 10 millions d'euros de budget dont 3,6 millions versés par le FEDER autour de quatre grands axes de valorisation des sites de mémoire de la Première Guerre mondiale couvrant le territoire de la Province de Flandre Occidentale, des Départements du Nord, du Pas de Calais, de la Somme et de l'Aisne :

- Aménager et améliorer les sites et musées du réseau transfrontalier
- Programmer des manifestations culturelles communes et événements
- Valoriser le tourisme de mémoire et communiquer vers les publics et les clientèles, sensibiliser les acteurs locaux
- Rassembler les savoir-faire, coordonner, concerter à l'échelle du territoire transfrontalier

Ce regroupement territorial s'appuie sur :

- Une réalité historique et physique, la ligne de front de 14/18 qui traverse ces territoires, faisant fi des limites administratives (cf. carte du front)
- Des relations fortes déjà existantes entre les collectivités initiatrices
- Une mobilisation des opérateurs autour de la préparation du centenaire (avec des projets nécessitant des investissements importants)

Je ne m'attarderai pas sur les actions dans leurs détails, sauf à mettre en avant l'importance de l'apport des historiens et des associations locales dans la réalisation des supports de promotion ou outil de communication avec le prêt de documents, de témoignages, de conseils sur la mise en valeur de tel secteur ou de tel événement. Je pense à l'application pour smartphone Carnets 14/18 lancé au cours de l'été 2012.

Ce projet aujourd'hui bien engagé et sur le sujet qui nous intéresse, me semble au-delà des actions programmées, illustre au mieux la question de l'échelle de promotion, la constitution d'un territoire de mémoire :

7. Fonds européen de développement régional.

- Aux dimensions cohérentes sur le plan spatial (en terme de territoire de destination touristique) et bien identifiable par la clientèle touristique notamment la plus lointaine anglo-saxonne déjà « consommatrice ».
- Aux contenus en terme d'offres de qualités, suffisamment différenciantes et complémentaires (elles couvrent toutes les périodes de la guerre, des musées et différents sites, majeurs et plus petits)
- Offrant surtout la possibilité d'aborder le sujet de la Grande Guerre à plusieurs échelles et en respectant les réseaux déjà existants, installés, coordonnés (de promotion, de marques, de démarches, de qualité), à l'échelle départementale locale ou régionale.
- Permettant de construire ou de faire émerger une destination « européenne » nouvelle composée des destinations structurées existantes mais offrant ainsi une « efficace » complémentarité.

On y trouve ainsi :

- Le réseau « Somme Battlefield » (démarche qualité, marque territoriale qui s'appuie sur les sites, musées, et aussi relayée par les prestataires qui s'inscrivent dans un référentiel)
- En Flandre, les circuits autour d'Ypres porte d'entrée majeure avec l'IFFM⁸
- L'axe « Chemin des Dames » à l'est
- Le territoire du Nord-Pas-de-Calais en cours de structuration : démarche *Chemins de mémoire* à l'initiative de la Région intégrant des sites majeurs du tourisme de mémoire (Vimy et la Nécropole nationale Notre Dame de Lorette) ou qui ne demande qu'à être développé (dans le Cambrésis autour du char de Flesquières et à la Maison Forestière Wilfred Owen), à Maubeuge avec le Fort de Leveau, au Sud-ouest de Lille avec ceux de Fromelles et du Fort de Seclin
- Remarque : Le Pas-de-Calais présente quant à lui des sites de mémoire plus importants et à caractère plus monumentaux, le Nord possède des lieux de mémoire de plus petite dimension touchant plus à l'individu mais tout aussi à forte valeur émotionnelle : Fromelles, Wilfred Owen à Ors, Joffre à Cassel.

L'exemple de cette carte (et des autres actions engagées) permet ainsi à la fois de conjuguer : territoire de production (composé des collectivités partenaires) et un territoire de communication et de promotion, une destination « le front du Nord-Ouest européen » de 14/18 dans un triangle Ypres/Laon/Albert, avec l'objectif d'en faire un espace de consommation touristique (renvoi d'un site à l'autre, exemple de l'application qui invite à passer par cinq des points de la destination).

Ces deux dimensions coexistent sur un outil unique, la carte, mais également sur le site, les sites mêmes, l'application qui lie l'ensemble des partenaires et

8. In *Flanders Fields* Museum.

des sites sans pour autant remettre en cause les outils existants et les stratégies développées plus localement (ex. : la Somme et sa marque).

Bien au contraire, la coopération institutionnelle (entre provenance et départ depuis la France) mise en œuvre conforte et met en synergie les initiatives locales en les inscrivant dans un espace projet plus large, plus valorisant pour toucher des clientèles plus lointaines et ce d'autant que les touristes, étrangers de plus, ne perçoivent ou ne se soucient guère des limites administratives !

Il circule d'abord au sein d'un espace délimité par une distance kilométrique et une distance relative au temps (on reste dans ce territoire pour un court séjour, voire de l'excursion pour la clientèle locale, à la fois destination et lieu de transit)

L'autre intérêt de ce projet (et de ces supports), c'est au niveau des institutionnels, des territoires de production, chacun de ses acteurs peut ainsi prendre conscience et se représenter son territoire (avec ses politiques, ses moyens, son offre, ses démarches, ses marques et stratégies) dans un ensemble plus vaste et autour d'une même thématique qui fait sens (pour preuve reprise du projet sur les sites institutionnels).

En cela le projet est un moyen de valorisation des acteurs qu'ont bien compris les 4 départements, la Province de Flandre occidentale ainsi que leurs organismes de développement touristiques associés. Il repositionne également les acteurs locaux et sites dans une dimension qui fait résonance avec le sujet. La « Mémoire de la Grande Guerre » se traduit ici dans une approche à plusieurs échelles, complémentaires, et assure une mise en réseau globale du local, chacun des sites pouvant constituer autant de portes d'entrée renvoyant vers les autres sites.

En ce sens, le projet participe à une organisation, sans contrainte (sauf administrative de l'Europe !), profitable à tous. Imaginons les conséquences à deux ans d'une commémoration importante, d'existence des réseaux locaux sans lien entre eux, sans renvoi.

- Désorganisation en termes de communication, pas de coordination
- Absence de prise de conscience d'un même enjeu partagé
- Concurrence accrue entre les sites, absence de synergies
- Incapacité à faire fructifier collectivement le travail mené depuis plusieurs années par les bénévoles et collectionneurs, animateurs de sites alors qu'ils peuvent ici trouver, je l'espère, une raison de vérifier la justification de leur engagement.

Les opérateurs l'ont bien compris et ce projet ne demande qu'à se poursuivre, à se conforter au-delà de l'opportunité financière et de la durée du programme. En cela le centenaire doit consolider la coopération (sur d'autres domaines, notamment en faveur des collections et sites ou musées, sur le message, voire la

manière de commémorer, le paysage... au-delà des sites majeurs et qui vont structurer et conforter la destination).

Conclusion : Vers une destination de mémoire

Le tourisme est d'abord une question de destination croisée avec un territoire support. Il en est ainsi également de ses aspects mémoriels. Selon les particularités, un niveau d'administration s'impose pour la gestion, l'animation de sites, de lieux, la mise en tourisme et en production voire même la pris en compte plus large de la dimension « Paysage de Mémoire » (à protéger ou à accompagner dans son évolution !) dans la valorisation à l'appui de politique publique d'aménagement et de développement.

Le fameux mille-feuille administratif trouve ici sa pleine justification. Ainsi le Tourisme (comme le sport et la culture) demeure malgré les réformes et les projets de réformes, une compétence partagée (c'est de l'image et aucun élu n'a envie de se priver d'image !). Toutefois, l'efficacité, les contraintes budgétaires, l'évolution des comportements, la montée en professionnalisation, l'exigence en terme de qualité nécessitera à un moment l'identification d'une « autorité » de coordination des actions et des interventions, de promotion, de communication, voire même de gestion des sites.

Celle-ci pourra prendre diverses formes : une collectivité chef de file, un groupement de partenaires (public/associatif, public/privé ?), des bénévoles fédérés et professionnalisés autour de lieux d'accueil, les sites et leurs animations sans forcément d'existence juridique mais avec une collectivité support, comme dans le fonctionnement des projets INTERREG actuels

Le tourisme mémoriel donne ainsi de nombreuses occasions de partenariats, dynamique qui s'accélère dans la perspective du centenaire. Deux ans, on y est !

Son intérêt touristique n'est plus à démontrer, la fréquentation des sites est en hausse, les clientèles étrangères convergent vers nos régions autour de la « Mémoire partagée » et offrent des prolongements internationaux importants ; (liaison aérienne Canada-Lille-Beauvais ?)

C'est un secteur économique et d'apport essentiel pour un territoire qui a été meurtri comme le prouve aujourd'hui l'investissement des collectivités qui rapidement se sont substituées à un État en repli sur un thème pourtant relevant éminemment du national ! On observe toutefois dans le rapport sur la préparation du centenaire la proposition d'un découpage spatio-temporel des commémorations, l'État assurant la promotion des années 2014 et 2018 laissant aux collectivités le soin des autres périodes.

Mais force est de constater que la coopération des territoires, entre acteurs, voire même transfrontaliers, c'est la solution pour éviter et dépasser l'éclatement des compétences.

En ce sens l'expérience développée ici tant à l'échelle locale ou régionale me semble pertinente pour faire émerger sur le plan européen une véritable destination de la Mémoire.

La ministre du Tourisme Sylvia Pinel a d'ailleurs pendant l'été 2012, insisté sur la mise en place d'un nouveau « contrat de destination » pour justement encourager et conforter les initiatives qui mettent l'organisation territoriale des acteurs touristiques y compris les transporteurs (publics privés, associatifs, populations) au service du développement de la qualité de l'offre, de la mise en réseau, des flux et l'accueil des clientèles.

Il y a dans mon propos une invitation à poursuivre ainsi le travail engagé avec chacun.

Plus que tout autre la mémoire des lieux de guerre ou des Guerres se doit de parler des solidarités retrouvées. La mémoire des guerres peut donc être mise à l'ordre du jour de grands projets de ce XXI^e siècle en commençant par sceller autour des traces de ce conflits et des acteurs qui les font vivre, l'idée d'un patrimoine commun, comme ressources touristiques de nos territoires.

Je vous remercie.